

C.C.A.S. de QUETIGNY

Côte d'Or

\*\*\*

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

**Séance du 24 avril 2026 à 17 heures et 30 minutes**

Nombre de membres

- En exercice : 11
- Présents : 10
- Votant(s) pour : 10
- Votant(s) contre :
- Abstention(s) :

**Présidente du C.C.A.S. : Mme Isabelle PASTEUR, Maire**

**Présent(s) (es) : Isabelle PASTEUR ; Moulay JELLAL ; Tanguy BAGNARD ; Valérie PONTONNIER ; Dominique GANAYE LEHMANN ; Virginie DOS SANTOS ; Bernadette DEFOSSEZ ; Abdou ALI MOHAMED ; Michel BROYER ; Yves BOULLE**

**Absente : Mireille GAUTHIER**

**Secrétaire de séance : Valérie PONTONNIER**

Date de convocation :

Le 17 Avril 2026

**Objet n°3 : Représentation du C.C.A.S. à l'Union Départementale des C.C.A.S.**

Date d'affichage :

Le

L'Union Départementale des CCAS (UDCCAS) fait partie du réseau de l'UNCCAS (Union Nationale des CCAS). L'association a pour vocation à regrouper les CCAS pour les aider à défendre leurs intérêts et à promouvoir et valoriser leurs actions.

Les communes adhérentes sont représentées par le/la vice-présidente du CCAS.

Il est proposé aux Conseil d'administration la candidature de M. Moulay JELLAL pour représenter le CCAS de Quetigny à l'UDCCAS de Côte d'Or.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration désignent Monsieur Moulay JELLAL pour assurer cette représentation.



Fait à Quetigny, le 24 avril 2026

La Maire,

La Présidente du C.C.A.S.

Isabelle PASTEUR

Accusé de réception en préfecture  
021-212105159-20260424-AS30042026DM03-DE  
Date de télétransmission : 30/04/2026  
Date de réception préfecture : 30/04/2026